

Réunion du conseil de quartier Gambetta  
du 24 septembre 2015 à 20h  
Compte-rendu synthétique

**PRESENTS**

Elues

Marie-Pierre LIMOGES, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale et à la Ville numérique

Catherine MORELLE, adjointe au Maire déléguée au quartier Gambetta, Présidente du conseil de quartier Gambetta

Serge DESEMAISON, adjoint au Maire Sécurité, prévention de la délinquance, anciens combattants et Mémoire de la Nation

Représentants de la vie locale

Catherine ABOU-HAYDAR, Liliane BERNIER, Fabrice COUDRAY, Anne DELRIEU-MOREAU, Aline DETRY, Emmanuel DEWEIRDER, Didier DUPLAN, Reine-Marie FOURNIER, Catherine GIMONET, Alain GOIRAN, Agnès LECLER, Jacques LEDENT, Philippe MAXWELL, Georges Henri PIGE, Vincent TARAZONA, Sandy THILLIEZ, Jacques VIGNON-DAVILLIER.

**EXCUSES**

Représentants de la vie locale

Khalid AIT HAMOU, Stéphane BENATTAR, Litzie BRAMI, Valérie CAVERZASIO, Mireille COROLLER, Isabelle FABICK, Philippe GABOURG, Michelle LE FLOCH, Gérard LEPAGE, Thierry LOMBARD, Christelle POUX, Nicolas REY, Ahcène ZITOUNI.



Fonctionnaires

Bruno GUELPA, Directeur du Secrétariat général

Isabelle de CHAMPSAVIN, Responsable Démocratie Locale – Service Vie des Quartiers

Vanessa MANIERE, Responsable Démocratie Locale et Grands Projets

Olivier TEXIER, Directeur de la Voirie

Madame MORELLE souhaite la bienvenue aux participants à la réunion du conseil de quartier Gambetta, ouverte au public.

Elle déroule l'ordre du jour et précise que la séance du conseil de quartier n'est pas une réunion publique. La réunion publique du quartier Gambetta est programmée le 30 septembre à l'école Guynemer. La parole sera donnée au public durant 30 minutes, à la fin de la réunion.

Elle désigne un secrétaire de séance, Monsieur PIGE.

## 1. Suivi des groupes de travail

### ⇒ **Tranquillité publique**

Monsieur DESEMAISON, adjoint au Maire Sécurité, prévention de la délinquance, anciens combattants et Mémoire de la Nation rappelle la distinction entre police municipale et police nationale.

Les deux polices travaillent ensemble et mutualisent leurs actions sur certaines opérations.

La police municipale mène des actions portant sur des problématiques de tranquillité publique (essentiellement des rassemblements nocturnes).

Une Brigade de soirée, dédiée notamment à la surveillance et l'intervention en matière de rassemblements, ainsi qu'une équipe de médiateurs de nuit de 19h à 1h du matin, qui pérennisera sur le terrain les actions de police, ont été mises en place.

Suite à une question, Monsieur DESEMAISON explique la procédure suivie en cas de tapage. Une commission du trouble du voisinage permet de désigner un médiateur entre deux particuliers. Si la médiation n'aboutit pas, l'action d'un conciliateur puis une procédure devant le tribunal seront alors envisagées.

### ⇒ **Festif : présentation de la Fête de l'Automne**

La commission festive a imaginé la manifestation de la Fête de l'automne, programmée le 10 octobre, de 10h à 18h, place des Saisons.

Les habitants pourront visiter les différents stands : produits de saisons, coloquintes, jeux de sociétés, maquillage, calligraphie japonaise, danse, shiatsu, visites, concours de déguisement, dégustation de pâtisserie, dégustation de vin, crêpes, barbe à papa, sans oublier le passage de la mascotte de la fête de l'automne.

Les conseillers de quartier sont appelés à manifester leur disponibilité pour tenir un stand.

L'année prochaine, la fête se déroulera dans un autre secteur du quartier.

Suite à une question, Madame MORELLE fait un focus sur le Journal des Quartiers dont le premier exemplaire a été distribué à la rentrée. Elle informe les conseillers de quartier qu'ils peuvent faire remonter des informations, qui seront ensuite examinées par le comité de rédaction.

Questions :

- La résidence avenue Gambetta est confrontée à des stationnements dans la cour privative, bloquant l'accès pompier.
- Le square Regnault et la rue Regnault sont mal indiqués au niveau des numéros 6-8-10-12.

## 2. Point sur les chantiers

### ⇒ **EOLE**

Les travaux de dévoiement portant sur les réseaux des concessionnaires constituent la première phase de cette grande opération. L'entreprise qui assurera par la suite les travaux d'importance devrait être connue à l'automne.

Une réunion publique portant sur ce grand projet se tiendra en 2016.

L'enquête publique concernant le permis de construire de la gare Eole de La Défense et aux réaménagements intérieurs partiels du CNIT (dont le dossier d'enquête est consultable en mairie et sur le site internet du projet Eole), se déroule du lundi 21 septembre au vendredi 23 octobre 2015.

En effet, cette opération complexe doit faire l'objet de plusieurs autorisations successives postérieurement à la déclaration d'utilité publique avant le démarrage des travaux.

Monsieur MAXWELL, conseiller de quartier, propose de faire partie du comité de suivi de chantier EOLE à l'EPADESA.

### ⇒ **Parc Diderot**

Le parc Diderot est en réfection, les problèmes de sécurité ont été résolus.

Les clôtures latérales du parc (le long de la cité scolaire et de la rue de Strasbourg) seront rehaussées tout comme les clôtures haute et basse afin d'empêcher les intrusions. Elles atteindront entre 2m et 2,50 m de hauteur.

### ⇒ **Chantiers de La Défense**

- ✓ Le projet de deux tours « Sisters » va succéder à celui de la tour Phare, place Carpeaux à l'arrière du Cnit.

Une première tour de 200 mètres accueillera des bureaux et la seconde, d'une centaine de mètres, un hôtel 4 étoiles. Une passerelle de trois niveaux reliera les deux tours. Le chiffrage du nouveau projet atteint 630 millions d'euros face aux 900 millions annoncés pour la Tour Phare.

- ✓ La livraison de la Tour Alto est programmée pour 2019.

### ⇒ **Retour sur les travaux de la rue de Bezons**

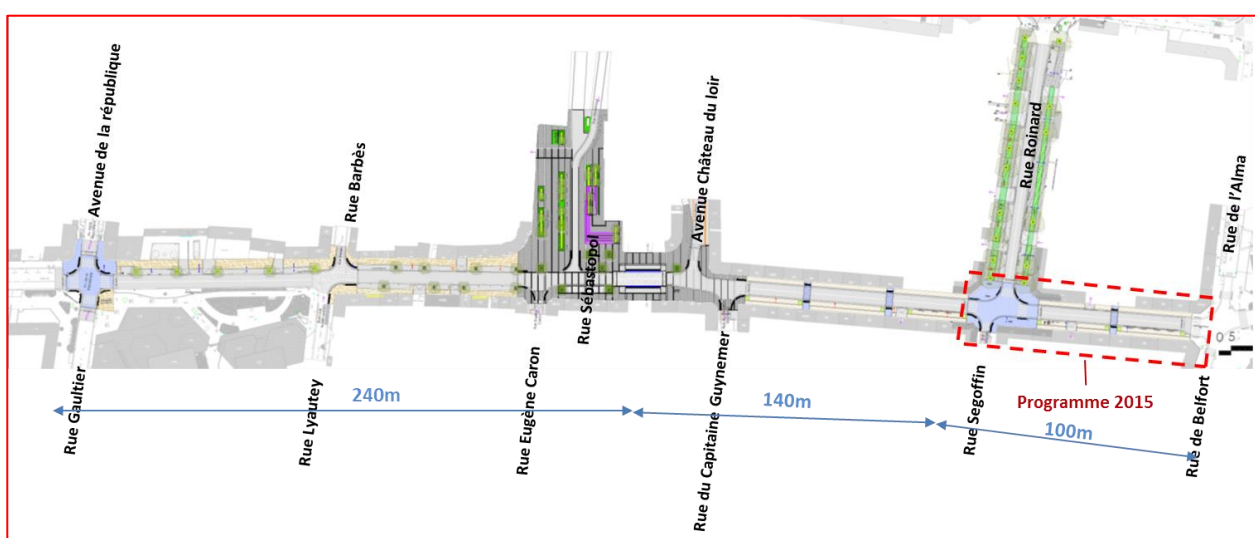
- ✓ Programme des aménagements réalisés et en cours

Olivier TEXIER, Directeur de la voirie, déroule le programme des aménagements réalisés et en cours sur la ville, en spécifiant le rôle de trois intervenants différents: la ville de Courbevoie, le conseil Départemental et RTE.

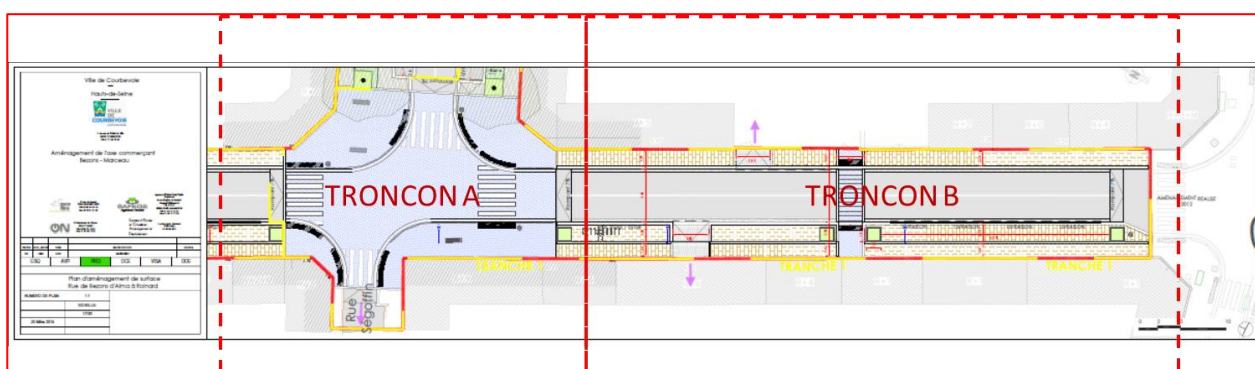
- ↳ Liaison Danton/Falloux  
RTE ; 15 juin / début septembre
- ↳ Réaménagement parvis Carpeaux  
Ville de Courbevoie ; 15 Juin / mi-septembre
- ↳ Rue Lambrechts  
Ville de Courbevoie ; 15 juin / fin juillet
- ↳ Réaménagement rue de Bezons  
Ville de Courbevoie ; 6 juillet / 11 septembre
- ↳ Réaménagement Place des Pléiades  
Ville de Courbevoie ; Août / Mars 2016
- ↳ Place Hérold  
Désamiantage couche de roulement : département ; 22 juin / 31 juillet  
Réaménagement global : Ville de Courbevoie ; 21 septembre 2015 - fin 2016

- ✓ Périmètre d'intervention de l'aménagement de la rue de Bezons

Le projet s'étend sur 100 mètres de long et se divise en deux tronçons, « A » et « B ».



Source : Ville de Courbevoie



Source : Ville de Courbevoie

Eu égard au caractère commerçant et particulièrement passant de cet axe, l'opération a été effectuée durant l'été, privilégiant la période de congés et de fermeture des commerces.

Depuis le 28 août, la voie est rendue à la circulation.

Globalement cette opération s'est déroulée d'une manière satisfaisante malgré la densité des travaux effectués. Les impératifs et suggestions des conseillers de quartier ont été recueillis et pris en considération :

- Amélioration de la visibilité pour les piétons
- Maîtrise de la vitesse des véhicules
- Un trottoir plus large que l'autre
- Modification de l'implantation des jardinières (afin d'agrandir l'espace disponible sur les trottoirs)
- Hauteur des arbres hauts ne masquant pas les vitrines des commerçants

D'autres ressentis s'expriment aujourd'hui :

- Côté pair de la rue de Bezons, en venant de la Place Charras : une marche va en s'amenuisant occasionnant dès lors un risque de chute.
  - ⇒ Un contraste va être positionné sur cette marche.
- Les jardinières représentent une emprise sur le trottoir non négligeable dans la poursuite d'une meilleure accessibilité, pourquoi contraindre les piétons ?
  - ⇒ Rue de Bezons, des plantations ne sont envisageables qu'en surface. En effet, les réseaux sont souterrains. Les plantations impliquent donc d'avoir du volume en surface, et donc dans des bacs. Les associations de PMR demeurent satisfaites de l'aménagement (confirmation par une conseillère de quartier avec laquelle un diagnostic avait été effectué).
- Fermeture du parking Médicis dès 21 heures et mauvaise visibilité du panneau l'indiquant :
  - ⇒ Dialogue avec le gestionnaire du parking au sujet de la visualisation du panneau indiquant l'équipement
- Rue de Bezons : le trottoir contigu au passage piéton en face du parking est un peu trop haut

La séance est levée à 21h50.

Madame Catherine MORELLE  
Adjointe au Maire  
Déléguée au quartier Gambetta

Madame Marie-Pierre LIMOGÉ  
1<sup>ère</sup> adjointe au Maire  
Déléguée à la démocratie locale  
et à la Ville numérique

Monsieur Georges-Henri PIGE  
Conseiller de quartier Gambetta  
Secrétaire de séance